

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°70
AVRIL 2017

On ne s'ennuie pas !



- > Les animations vont bon train
- > Visite de voisins allemands
- > Les chantiers avancent

Fête de la Musique

21 juin 2017

concerts gratuits

Replay

The Bend

Ass Death

**place du Kiosque
à 18 h 30**

restauration assurée
par les
associations locales

Freyming- Merlebach

s'occupe de vous !



> Fête de la musique

21 juin
place du Kiosque
à partir de 18 h 30

Le mercredi 21 juin, la Ville de Freyming-Merlebach ainsi que l'Office Municipal de la Culture vous réservent une magnifique fête de la musique, place de l'Etoile ! Une superbe scène sera installée prête à recevoir 3 groupes :

Replay : groupe local qui présente des compositions originales.

The Bend : groupe des environs qui reprend des titres français et internationaux.

Ass Death : cover du légendaire groupe ACDC.

Entrée libre, restauration et boissons assurées par les associations locales.



> Dernière saison du Théâtre de la Médiathèque

L'Espace Théodore Gouvy ouvrant ses portes, le Théâtre de La Médiathèque a fini son travail en beauté lors de cette dernière clôture le samedi 4 mars.

Il y en avait pour tous les goûts ce soir-là. Les enfants, petits et grands, voire même très grands, ont tous été séduits par le conteur Chyc Pohlit et son lapin zinzin. L'apéro a été pris tout en douceur avec les Blufrog et leur blues, suivi de la magie de

Jo Cimatti et sa sublime reprise de Ashes to Ashes... La soirée est montée crescendo avec le rock/folk des Alsaciens de Mony and the Hatmen, pour arriver au funk endiablé de Charlie & the Soap Opera venus tout droit de Lyon. Pour les plus courageux, et les moins fatigués, the Rock Goats a terminé la soirée avec des reprises des plus grands, de Pearl Jam à Radiohead, en passant par Lenny Kravitz.

Toute l'équipe du TDM a été fière de partager cette ultime soirée avec les 300 personnes venues fermer cette bonne vieille salle. Fièvre et très émue par la sympathie de ceux qui l'ont fait vivre, acteurs ou représentants de la ville, musiciens de notre région ou artistes nationaux et internationaux qui ont foulé la scène du TDM. Et surtout fière de vous, fidèle et magnifique public. A tout vite à Gouvy !



> On ne s'ennuiera pas pendant les vacances !

Les animateurs de l'Office Municipal des Sports, de l'Office Municipal de la Culture et la Ville de Freyming-Merlebach proposent, aux enfants et adolescents, âgés de 7 à 16 ans de nombreuses activités : sports, loisirs, culture et sorties dans les parcs d'attractions durant les mois de juillet et août.

Les inscriptions débuteront à partir du lundi 26 juin pour les enfants habitant la commune, et à partir du jeudi 29 juin pour les non-résidents.

Les programmes leur seront distribués dans les écoles et seront disponibles au service des Sports de la Mairie ainsi que sur le site web de la Ville.

Dès lundi 10 juillet, les associations se mobiliseront une nouvelle fois au gymnase COSEC et au gymnase Alain Fournier pour proposer, découvrir, promouvoir différentes disciplines. Des activités telles que trampoline, acrosport, speed-ball, sport de combat, badminton, tennis de table ou encore des disciplines collectives (football, football américain...) occuperont les enfants les mercredis et vendredis.

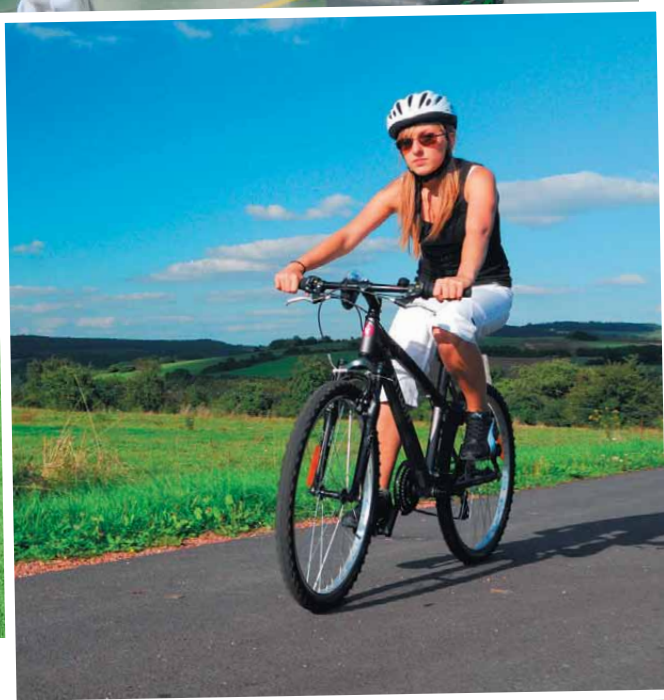
D'autres activités sportives seront également proposées : musculation à la salle de la Palestre, tennis aux courts Reumaux, VTT (vélo tout-terrain) en forêt du Warndt, ou pé-

tanque sur les installations de la boule Sainte-Barbe.

La Maison de Quartier Hesselach restera ouverte pour y proposer des jeux de société, des activités de plein-air ; la Caserne des Pompiers s'ouvrira pour y découvrir leur métier.

Pour les jeunes, les plus artistes auront toujours la possibilité de participer aux ateliers artistiques, tels la poterie, le dessin, l'argile, ... ou participer aux ateliers « cuisine ».

Enfin pour clore ce programme bien chargé, une journée en commun, au stade Pierre Potier, récompensera l'ensemble des participants.



> Les bons gestes de l'été

Avec l'arrivée de l'été et pour préserver de bonnes relations de voisinage, il est bon de se rappeler quelques règles : la loi, c'est la loi !

- Les chiens doivent impérativement être promenés en laisse.
- Les propriétaires ou gardiens des chiens doivent ramasser leurs excréments.
- Il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture, aussi bien dans les lieux publics que les cours privées, y compris pour nourrir chats ou pigeons.
- Les terrains doivent être régulièrement tondus ou fauchés.
- La destruction de déchets par le feu est interdite, y compris les déchets verts.
- Dans les lieux publics ou accessibles au public, les appareils ou dispositifs de diffusion ou d'amplification sonores sont interdits, sauf dérogation demandée préalablement.



RESPECTONS NOS VOISINS !

Les travaux bruyants de bricolage, d'entretien et jardinage ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.



ATELIER CUISINE

Réservez votre place !

Des ateliers cuisine sont organisés comme chaque année, et nous invitons les intéressés à se manifester le plus tôt possible auprès de l'OMJE au 06 06 77 26 42, afin de garantir leur place.

Inscriptions dès à présent pour les 5, 12 et 18 octobre. 75 Euros par inscription.



> *L'Europe commence ici!*

Dernièrement, Pierre Lang a reçu en mairie nos voisins allemands élus de Grande-Rosselle. Pour cette visite de la ville de Freyming-Merlebach, Jörg Dreistadt maire de Grande-Rosselle, était accompagné des délégués de Nassweiler, St-Nicolas et Emmersweiler.

Sous un soleil radieux, ils ont arpenté les rues de la ville, visité le parc municipal, les ateliers ainsi que les nombreuses structures (la MAS les Florales, la Médiathèque, Aquagliss, l'Espace Théodore Gouvy, etc.) qui font la fierté de Freyming-Merlebach.

Cette rencontre a montré qu'il est important de découvrir et d'échanger des idées entre nos deux communes transfrontalières et que l'Europe commence aux abords de nos deux pays.



> *Le souvenir et le respect*



Le 4 avril s'est déroulée au cimetière de Hochwald une cérémonie très particulière. Valery Levitsky, Consul Général de Russie et le Maire de Freyding-Merlebach ont inauguré une stèle dédiée aux prisonniers de guerre soviétiques inconnus, victimes du nazisme.

En effet, pendant la seconde guerre mondiale, des soldats soviétiques emprisonnés au camp Barrois (dans la carrière du même nom à Merlebach) travaillaient dans la mine de charbon de notre ville. Ce sont ces prisonniers, décédés suite aux conditions d'internement, à la pénibilité et à la dangerosité du travail d'extraction minière, qui sont enterrés au cimetière de Hochwald.

Sans le devoir de mémoire, réalisé à la fois par nos concitoyens M^{me} Irène Resnik, M^{me} et M. Nowak, M^{me} et M. Schmitz, et par le Souvenir Français représenté par Mme Svetlana Serenko, cet épisode de l'Histoire aurait sombré dans l'oubli.

C'est donc avec la collaboration de la Maison Russe de Strasbourg, et l'école Elie Reumaux de Freyding-Merlebach, que le devoir de souvenir a pu être transmis à de jeunes générations, participant activement par le chant des hymnes nationaux et par la représentation de danses traditionnelles.



> Quels sont nos chiffres ?

Comme tous les ans - et comme le traditionnel « Osterputz » - la période du printemps est le moment de faire le point sur l'état général de la maison...

Concernant notre ville, c'est aussi la période idéale pour faire le point sur l'état des finances, et de passer en revue les dépenses et les recettes qui ont marqué l'année.



La dette devrait à nouveau baisser de manière très importante (près de 1 000 000 euros) pour atteindre 5 800 000 euros.

Pour la 22^e année consécutive il n'y aura pas d'augmentation des impôts et ceci malgré un contexte national très difficile qui a amené l'Etat à baisser les dotations de fonctionnement à notre commune de près de 200 000 euros par an ces 3 dernières années et encore près de 100 000 euros en 2017.

Compte administratif 2016 : c'est le bilan de l'année écoulée

Il fait apparaître en section de fonctionnement :

- des dépenses réelles de fonctionnement de 9 851 134 euros,
- des recettes réelles de 12 673 168 euros.

RECETTES

12 673 168 €

DÉPENSES

9 851 134 €

EXCÉDENT : plus de 2.800.000 €

L'excédent sert à alimenter la section d'investissement qui s'est élevée à

- 3 577 845 euros en dépenses,
- 2 553 988 euros en recettes.

La dette de la Ville est passée

- de 7 278 000 euros au 1^{er} janvier 2016,
- à 6 696 000 euros au 31 décembre 2016.

Une trésorerie excédentaire de 2 021 203 euros au 31 décembre 2016 sachant que la totalité des factures est payée tant en section de fonctionnement qu'en investissement.

Le Budget Primitif 2017

C'est un acte prévisionnel qui recense les recettes et évalue les dépenses au plus juste (en général pas plus de 1 % d'écart).

En fonctionnement, les dépenses réelles s'élèveront à 10 024 441 euros et les recettes à 12 589 000 euros ce qui permettra un autofinancement de 2 564 559 euros.

En investissement, les dépenses s'élèveront à 7 382 000 euros, de même que les recettes.

Prévisionnel 2017 en FONCTIONNEMENT

RECETTES TOTALES

RECETTES

12 589 000 €

DÉPENSES TOTALES

DÉPENSES 10 024 441 €

MARGE 2 565 000 €

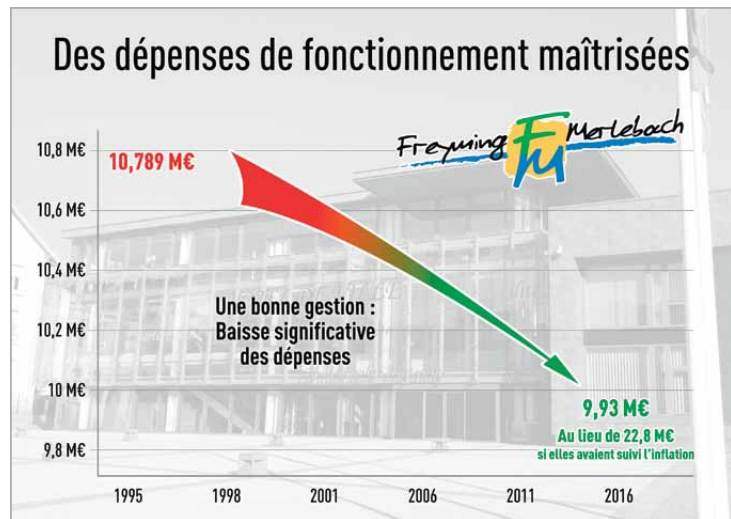
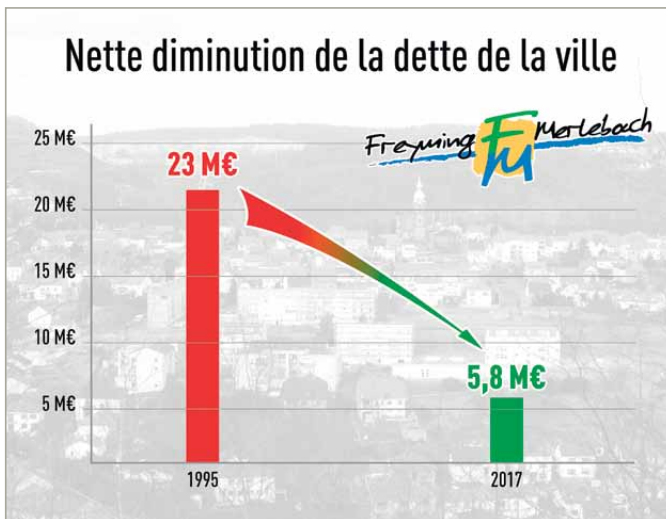
Prévisionnel 2017 en INVESTISSEMENTS

RECETTES

7 382 000 €

DEPENSES

7 382 000 €



Notre commune a réussi un redressement spectaculaire de ses finances, et ce malgré l'impact financier de la fermeture des Houillères, grâce à la très forte diminution de la dette et grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

SECURITE

> **Opération tranquillité vacances** *Partez tranquilles !*

La hantise de ceux qui partent est de retrouver leur maison sens dessus dessous, délestée de ses objets de valeur. Pour limiter au maximum le risque de cambriolage, la Police nationale et la Police municipale mènent une opération « **Tranquillité-vacances** » durant les congés d'été.

Le principe est simple : les personnes quittant temporairement leur domicile peuvent se signaler au Commissariat ou en Mairie. En indiquant leurs coordonnées, adresse et durée de séjour, elles sont assurées que des patrouilles passeront devant chez elles quotidiennement et à des heures aléatoires.

Pour écarter les malentendus, il est judicieux de donner à la Police le nom et les coordonnées de la personne s'occupant des volets et de la boîte aux lettres, et, pour s'épargner un accueil mouvementé en cas de retour anticipé, il ne faut pas oublier de prévenir les forces de l'ordre.

Durant la période du 3 juillet au 1^{er} septembre, la Police municipale change ses horaires. Du lundi au jeudi, elle sera en service de 15 à 23 h, le vendredi de 18 à 23 h. Le numéro d'appel de la patrouille est le 06 87 86 69 42.



QUELQUES CONSEILS DE BON SENS

- Ne laissez pas de messages d'absence sur les téléphones, sites internet, etc.
- Prévenez les voisins de votre absence,
- Faites vider régulièrement votre boîte aux lettres.
- Si possible, montrez des signes de vie dans l'habitation, faites ouvrir les volets, allumez la lumière de temps en temps...

Commissariat de Freyming-Merlebach

39, rue Pasteur.
Tél. 03 87 04 47 10

Police Municipale

108, avenue Raymond Poincaré.
Tél. 03 87 04 42 40

> Habitations, urbanisme, droits des sols...



Si l'on souhaite construire, aménager, modifier, réhabiliter ou démolir... tous ces travaux privés, qui concernent les bâtiments et le visage général de la commune, sont soumis à autorisation.

Quel que soit le type de travaux envisagés, les pièces générales suivantes sont indispensables, et les demandes sont à déposer en mairie, préalablement au commencement des travaux :

- le document CERFA complété et signé ;
- un plan de situation ;
- un plan de masse à l'échelle (type plan cadastral) ;
- une photo du terrain ou du bâtiment avant travaux.

Le formulaire adéquat est fonction de votre demande. Il peut être téléchargé sur le site de la Ville www.freyming-merlebach.fr onglet « Urbanisme », ou en tapant dans un moteur de recherche « CERFA Urbanisme », ou sur le site www.service-public.fr.

Les plans cadastraux, les plans de masse et de situation, ainsi que les références cadastrales, peuvent être obtenus sur le site www.cadastre.gouv.fr, ou dans les documents des actes notariés remis lors de l'acquisition du bien, ou à l'Hôtel des Impôts de Forbach.



A SAVOIR

Il est bon de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le site de la Ville. Celui-ci divise Freyming-Merlebach en zones, ayant chacune un règlement spécifique qui doit être appliqué.

Si les travaux souhaités représentent une économie d'énergie, l'on peut se renseigner sur les aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), par l'intermédiaire du CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle), qui tient sa permanence chaque premier lundi-matin du mois, à la Communauté de Communes.

Pour un ravalement de façade sans isolation, il faut prendre contact avec le service Environnement de la Mairie, pour les démarches et les aides que l'on peut obtenir, au 03 87 29 69 79.

Ravalement de façade et isolation par l'extérieur

De manière générale, il faut indiquer dans le document CERFA les teintes souhaitées sur le bâtiment, conformément à la palette de couleurs en vigueur, et le type de travaux envisagés : crépis, grésé, épaisseur de l'isolant, distances séparant le bâtiment après travaux de la limite séparative, etc..., ainsi qu'un RIB, si l'on souhaite solliciter une subvention.

Si le projet dépasse sur le domaine public, il faut joindre une autorisation du service des Domaines.

Réalisation d'une terrasse

Si le projet est une terrasse de plain-pied, il n'y a aucune déclaration à remplir. Si le projet est une terrasse surélevée, il faut un document CERFA. Attention, si le projet dépasse les 40 m², c'est un permis de construire qu'il faut déposer, et non pas une déclaration préalable.

Remplacement de fenêtres ou toitures

Indiquer dans le document CERFA le type de travaux envisagés, les matériaux utilisés, les couleurs et les dimensions. Si elles ne changent pas par rapport à l'existant, il n'y a aucune pièce particulière à fournir en supplément. En revanche, si les dimensions changent, il faut un plan à l'échelle. En cas de panneaux solaires, il faut compléter une fiche technique.



QUELLES DEMARCHES ?

Construction annexe (de moins de 20 m²)

En dessous de 5 m² de surface, aucune déclaration préalable n'est requise. Dans le cas contraire, document CERFA, type de travaux envisagés, etc..

Des plans de chaque façade ainsi qu'une simulation d'intégration dans le paysage sont à fournir si le projet est visible depuis le domaine public.

Réalisation d'une clôture

J'indique dans le document CERFA le type de travaux envisagés, en mentionnant les matériaux utilisés, les dimensions et les couleurs. En complément des pièces générales (Cerfa, etc..), fournir un croquis de la clôture, et un plan en coupe faisant apparaître les limites de propriétés et les fondations.

Changement de destination

Si le projet modifie l'aspect extérieur d'une construction ou affecte les murs porteurs, c'est un permis de construire qu'il faut déposer, et non pas une déclaration préalable.

Parfois le PLU impose la création de places de stationnement relatives au type de surface dont on modifie la destination.

Division d'un terrain

Il faut indiquer dans le document CERFA (figurant parmi les pièces générales à fournir) le projet envisagé en décrivant le nombre de parcelles à créer, avec un plan coté et à l'échelle indiquant la division de terrain.

Agrandissement de construction

Au-dessus de 40 m² d'extension, il faut déposer une demande de permis de construire. De même, si une extension se situe entre 20 et 40 m² mais que le total de la surface de plancher du bien dépassera les 150 m² après travaux, il faut avoir recours à un architecte.

Pour les extensions de moins de 20 m², il suffit d'une déclaration préalable avec document Cerfa. ainsi qu'une simulation d'intégration dans le paysage si le projet est visible depuis le domaine public. Il faut également penser à remplir la déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'impôt.

Réhabilitation d'un commerce (d'une salle de sport, d'une crèche...)

Avant de créer, modifier ou aménager un E.R.P. (Établissement Recevant du Public), il faut bien entendu respecter les prescriptions ci-dessus, mais surtout, selon la nature des travaux (modification de l'aménagement intérieur, fermeture plus de 10 mois consécutifs, modification de la destination...), il faut également déposer une demande d'autorisation de travaux sur un formulaire CERFA spécifique.



En conclusion...

Pour tout renseignement complémentaire, le service Urbanisme peut être joint au 03 87 29 69 72. À noter que, dans l'objectif de personnaliser et d'améliorer votre accueil, pour tout dépôt de dossier, il est préférable de prendre rendez-vous en mairie.



> *les abords de Gouvy*



La construction par la Communauté de Communes de la nouvelle salle de spectacles, Espace Théodore Gouvy, touche à sa fin.

C'est tout naturellement que la Ville a décidé de prendre en charge l'amé-

nagement du parvis et de l'espace public environnant comprenant les voies qui desservent l'accès à l'espace Gouvy. Les travaux portent essentiellement sur l'aspect qualitatif de l'environnement.

Nous avons souhaité profiter de la légère déclivité du site pour appuyer la place contre un mur qui la requalifie. Ce socle de matière et d'aspect unitaire est principalement composé au nord, d'un sol en pierre naturelle de marbre blanc.

Les abords sud-ouest de la salle, en sol stabilisé offrent des possibilités d'occupation ludiques comme la pétanque ou le vélo pour les enfants tandis que les surfaces sud-est, en enrobé, permettent des manœuvres de poids lourds (livraisons...) et un accès aux locaux techniques du bâtiment. Cet ensemble correspond aux tonalités claires de la salle de spectacle. L'espace Théodore Gouvy s'inscrit de façon harmonieuse dans ce bel environnement.

Dans l'optique de réduire l'emprise automobile, les surfaces imper-

méables en enrobé sont considérablement réduites.

Le projet s'appuie également sur le patrimoine arboré existant, qui bien que dégradé, confère au site une qualité majeur.

Nous trouvons ainsi des arbres structurants comme les platanes situés le long de l'avenue des Alliés et dont l'alignement est entièrement reconstitué pour être adaptés aux hauteurs modifiées du trottoir.

L'alignement d'arbres accompagnant la bande de stationnement au sud fait aussi l'objet d'une reconstitution avec variation entre les surfaces végétales (terre-pierre des stationnements, arbres) et les surfaces minérales (surface en enrobé donnant accès aux habitations).

En limite nord du site la transition est assurée par une nappe composée de saules nains qui délimite le socle minéral du parvis et crée une amorce végétale à de possibles aménagements ultérieurs.



> Fête des Anciens

Comme chaque année, la Ville de Freyming-Merlebach a invité ses Anciens à partager une journée de détente à l'Espace Vouters autour d'un bon repas.

En 2017, c'est le samedi 1^{er} avril qu'a eu lieu l'événement incontournable dans le calendrier municipal. 510 personnes avaient répondu à l'invitation à participer ce moment de détente joyeuse et gourmande.

Et si cette journée permettait à chacun des convives de retrouver un voisin, ou un vieil ami, c'était aussi l'occasion de souhaiter un joyeux anniversaire à Messieurs Alfred Sobczack (89 ans) et Jean-Louis Lewandowski (71 ans), mais aussi celle de rendre un hommage plus particulier aux doyens de l'assistance, M^{me} Anna Casara, 96 ans, et M. Edmond Grzegorzcyk, 93 ans.



Tous se sont vus offrir par le Maire Pierre LANG un superbe bouquet ainsi qu'une bouteille de Champagne.

Une bien agréable façon de leur souhaiter, à tous, bonne santé et longévité.

fruits & légumes

en folie !

exposition

dégustation

gastronomie

Vente

animation

3 & 4
juin 2017
Résidence
du Parc

FREYMING- MERLEBACH



DÉCÈS

- Roland Victor BLOCHET**
78 ans - 24 novembre
- Ingeborg MERTENS**
veuve **WINKELMANN**
95 ans - 26 novembre
- Marcel BRAUN**
82 ans - 27 novembre
- Alvin Emile MEISEL**
63 ans - 28 novembre
- Jean Auguste HEITZ**
78 ans - 2 décembre
- Abbès SADKI**
59 ans - 2 décembre
- Marie Hélène ALLGEIER**
veuve **DELLWING**
88 ans - 4 décembre
- Irène DAMM**
veuve **RESNIK**
95 ans - 4 décembre
- Antoine TRELA**
64 ans - 5 décembre
- Elisabeth LAMBERT**
veuve **ZVAR**
77 ans - 6 décembre
- Andrée Jeanne Marie-Thérèse LENTZ**
veuve **CLAUSSET**
86 ans - 6 décembre
- Michel WOZNIAK**
61 ans - 6 décembre
- Roland Ferdinand SARTORI**
73 ans - 7 décembre
- Steve Guillaume Walter Bernard SEIDEL**
26 ans - 7 décembre
- Liliane FREY**
divorcée **SCHWEDA**
72 ans - 8 décembre
- Salvatore LOGGIA**
83 ans - 10 décembre
- Jean SCHMITT**
73 ans - 12 décembre
- Neza SPENDE**
veuve **LEMAL**
84 ans - 19 décembre
- Annie Marie Hélène TRINKWELL**
épouse **FLAUSSE**
83 ans - 19 décembre
- Charles Joseph TAMANINI**
81 ans - 21 décembre
- Bernard FRANCK**
87 ans - 26 décembre
- Roland Alphonse BOLL**
74 ans - 28 décembre
- Octavie CRIVELLARO**
veuve **ISLER**
84 ans - 30 décembre
- Josiane Marie HOFFMANN**
80 ans - 30 décembre
- Sylvie Paule DEBOTE**
épouse **PILORGE**
84 ans - 4 janvier
- Jeanne Caroline BRAUER**
veuve **KIRSCH**
91 ans - 6 janvier
- Claude OBRINGER**
78 ans - 8 janvier
- Yolande Régine SCHIRRA**
épouse **MARTELLA**
75 ans - 9 janvier
- Alphonse SINNES**
87 ans - 12 janvier
- Silvana Anna ALESSI**
épouse **LOHEZ**
46 ans - 13 janvier
- Gilbert Eugène Michel MOY**
86 ans - 13 janvier
- Bernadine WALSHOFER**
veuve **SERRANO**
104 ans - 13 janvier
- Guy Raymond GARZAC**
64 ans - 15 janvier
- Marguerite HYTROWSKI**
veuve **DUGA**
95 ans - 16 janvier
- Lucie Marie SCHMIDT**
veuve **WEBER**
85 ans - 16 janvier
- Irma SCHWINN**
veuve **LEININGER**
91 ans - 18 janvier
- Françoise Marie HAMER**
divorcée **CHOUK**
79 ans - 19 janvier
- Jeannette Anne REINHOLDT**
veuve **REICHERT**
95 ans - 20 janvier
- Romuald Albert KIEFFER**
42 ans - 21 janvier
- Camille Louis Anatole JEANJOT**
88 ans - 22 janvier
- Jean Paul SANDRE**
64 ans - 23 janvier
- Gérard Courte PAPKE**
94 ans - 23 janvier
- Marie-Claire Elisabeth KLAR**
veuve **PIZZOL**
69 ans - 25 janvier
- Léonie Marie BECK**
veuve **SCHWARTZ**
89 ans - 26 janvier
- Marthe RETZA**
veuve **MARCINEK**
84 ans - 26 janvier
- Jeannine Rosalie LORENZINI**
épouse **LOEFFLER**
83 ans - 27 janvier
- Geoline Elisabeth Emilie BÄCHLE**
épouse **FILIPP**
79 ans - 27 janvier
- Jean-Frédéric FLAUDER**
40 ans - 28 janvier
- Simone GASZCZAK**
divorcée **WATTEBLED**
64 ans - 28 janvier
- Liliane Georgette Renée KUHN**
épouse **WEBER**
69 ans - 28 janvier
- Denis WURTH**
52 ans - 29 janvier
- Filomena SANTIROSI**
veuve **MORONI**
85 ans - 29 janvier
- Marie Louise DOËR**
84 ans - 30 janvier
- Roger JECZKOWIAK**
71 ans - 30 janvier
- Yves CAPPELLI**
82 ans - 1^{er} février
- Mohamed AÏT EL MAHJOUR**
83 ans - 3 février
- Edmond WALENDOWSKI**
65 ans - 5 février
- Martin BOROVSÁK**
85 ans - 6 février
- Fatima HOUGUEF**
veuve **CHALAL**
94 ans - 6 février
- Elvira PASIC**
divorcée **GROSIC**
47 ans - 6 février
- Anna RIPANTO**
veuve **PACE**
89 ans - 8 février
- Elianne Marie Cécile MULLER**
épouse **WANTZ**
66 ans - 13 février
- Yvette MARCHAL**
veuve **LORRAIN**
88 ans - 14 février
- Giuseppe SCICHLONE**
59 ans - 15 février
- Anna SCHUFT**
veuve **SIEBERT**
90 ans - 16 février
- Edouard LEWANDOWSKI**
93 ans - 17 février
- Anne WEBER**
veuve **MANGUIN**
88 ans - 17 février
- Georges CISTOLDI**
70 ans - 18 février
- Edouard SZCZESNOWSKI**
78 ans - 20 février
- Francis DORIN**
54 ans - 21 février
- Vincent HUMELHANS**
66 ans - 23 février
- Alfred Angelo STASICA**
69 ans - 25 février
- Robert Marie Albert COMMUNAU**
87 ans - 1^{er} mars
- Jean-Claude Raphael PORSET**
75 ans - 1^{er} mars
- Irma TOGNAZZA**
divorcée **BRUHL**
96 ans - 1^{er} mars
- Claude FLUCK**
79 ans - 2 mars
- Monique CAMY**
veuve **HEVENER**
80 ans - 8 mars
- Anny KINNEL**
veuve **BEHR**
90 ans - 8 mars
- Ali MEZIRI**
81 ans - 9 mars
- Gabrielle Madeleine REB**
épouse **ZIEGLER**
81 ans - 9 mars
- Giuseppe LOMORO**
85 ans - 11 mars
- Jeanne HOUPERT**
veuve **WAGNER**
89 ans - 13 mars

MARIAGES

Jérémie DURAND
&
Fatiha ABAIR
28 janvier

Patrick GILG
&
Cindy WEBER
17 février



NAISSANCES

ZIMMER Jason 25 novembre	DEMOUCHE Nélia 14 décembre	LAZEREGUE Lazhare Mourad 13 janvier	MOSTACCI Mya 31 janvier
CARVALHO Mattéo 27 novembre	PIAZZA Ryad 20 décembre	SARLI Olivia Lina 14 janvier	SPOHR Nael 6 février
LEVECQUE Hugo 28 novembre	MATHIS Noé 26 décembre	CHANFAR Tamim 19 janvier	GALABERT Hadrien 7 février
LEVECQUE Brandon 28 novembre	JOZWIAK Jules 30 décembre	HALOULI Zakaria 22 janvier	GRADOUX Nolan 16 février
RADOJEWSKI Roxane 9 décembre	ISMERT Bradley 3 janvier	DOHM Cynthia Océane 22 janvier	KIRAC Bilge-Kagan 24 février
HAMADOUCHE Farah 12 décembre	ABDELOUAHED Amir 9 janvier	ALAHIANE MEDDA Melya 24 janvier	ARRAD Hiba 25 février
MESSAADI Amine 13 décembre	HANDKE Elise 11 janvier	BOUTAIRI Ilyas 27 janvier	KUCZERYNA Léa Désirée 28 février
LECZEK Catalina 13 décembre	MICHELLE Anna Danièle Arlette 12 janvier	RHIMI Chaïneze 28 janvier	
IHMOUDNE Soulymane 14 décembre			

CONCOURS 2017

MAISONS ET BALCONS FLEURIS, C'EST REPARTI !

Dès à présent et jusqu'au 13 juillet, les inscriptions au concours des Maisons et Balcons fleuris sont ouvertes ! Pour tout renseignement, merci de bien vouloir prendre contact au 03 87 29 69 79.

Le jury se rassemblera au mois d'août, pour un passage auprès de chaque candidat, qui se verra invité à la remise des prix prévue en fin d'année. Ambiance conviviale et prix à gagner pour chaque participant.



FÊTE

de la

République

place du Kiosque

entrée gratuite

jeudi 13 juillet

19 h concert LES FALCONS

23 h FEU D'ARTIFICE

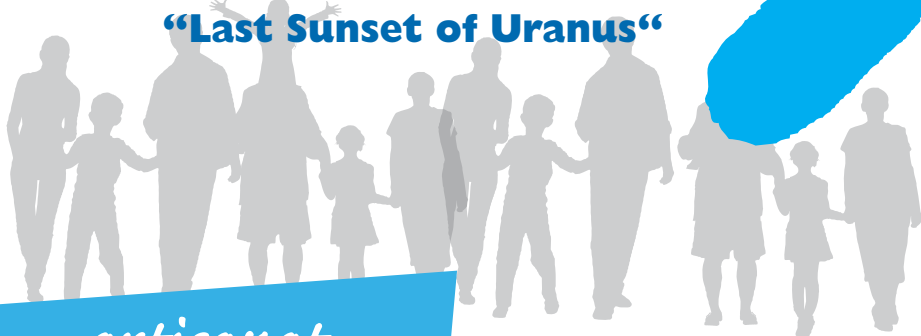
vendredi 14 juillet

11 h apéritif-concert

14 h spectacles enfants

18 h concert

"Last Sunset of Uranus"



*artisanat,
restauration...*

**Freyming-
Merlebach**
s'occupe de vous!



la feuille d'Expressions Politiques

Conformément à l'article 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, les élus de la majorité et ceux n'appartenant pas à la majorité de Freyming-Merlebach, conviennent d'ajouter régulièrement au journal "Vivre à Freyming-Merlebach" une feuille de libre expression destinée à rendre publiques leurs opinions.



Avec le retour du printemps, nombre de nos concitoyens se réjouissent de pouvoir s'adonner à leur passion favorite : le fleurissement de leur maison. Ils contribuent ainsi aux multiples actions menées par les services municipaux qui ont pour objectif de rendre notre ville encore plus agréable, au plus grand bonheur de ses habitants.

Pourtant ces efforts ne sauraient suffire s'ils ne s'accompagnent d'une prise de conscience collective, ainsi que d'un comportement civique et responsable. Le souci de la propreté et du respect de l'environnement est l'affaire de tous. Le groupe Majorité continuera à agir inlassablement en ce sens, et veillera à ce que les incivilités de certains, qui déposent ou jettent leurs déchets sur la voie publique, soient sévèrement réprimandées.

Aussi agissons ensemble pour faire de Freyming Merlebach une ville propre et attractive qui fera la fierté de ses habitants.

Bernard PIGNON,
Adjoint au Maire



Au dire de Monsieur le Maire, la politique des grands travaux coûteux et plus ou moins utiles (Hôtel de ville, médiathèque, salle de spectacle, réaménagement du centre de Merlebach...) est aujourd'hui terminée.

Tant mieux ! Les dépenses de la commune vont donc enfin pouvoir être utilisées pour améliorer votre quotidien. C'est en tout cas ce que nous souhaitons

et ce pourquoi nous nous battons !

D'autant plus que, contrairement à ce qui a été dit et répété, notre ville perçoit de l'Etat 220 000 euros de plus cette année qu'en 2016.

Il est donc temps de donner la priorité au mieux-vivre pour tous grâce à des services aux personnes améliorés, à une meilleure offre en matière de transport, de périscolaire ou encore de maintien à domicile des personnes âgées.

Il est temps de revenir à l'essentiel : l'amélioration de votre vie de tous les jours !

J.-Christophe KINNEL
*Conseiller municipal
Délégué suppléant*

Francoise GOLDITE
*Conseillère municipale
Conseillère départementale*



Les années budgétaires se suivent et se ressemblent malheureusement.

L'essentiel des préoccupations de la majorité restent le fonctionnement matériel, urbain et financier de la ville.

Si la bonne gestion des deniers publics est certes louable, il n'en demeure pas moins vrai aussi que des pans entiers de besoins de nos concitoyens ne sont pas pris en compte à leur juste mesure.

A l'heure où la charge de la dette financière diminue sensiblement, ne serait-il pas temps enfin de lancer une réflexion sur les problèmes auxquels font face au quotidien nos habitants en termes de :

- formation (organisation du périscolaire),
- culture (mise en place d'un «pass» culture),
- santé (Freyming-Merlebach perd ses médecins),
- prise en charge des besoins de nos seniors,
- revitalisation du centre ville.

Ce sont là des problématiques dont la prise en considération conférerait à la gestion de notre ville plus de chaleur humaine et à l'environnement urbain certainement plus d'attrait.

Jean-Marie HAAS et Bernard WINTER



**QUAND LE BUDGET S'EN MÊLE...
S'EMMÊLE...**

Le premier trimestre de l'année est un moment crucial pour toutes les communes. C'est la période où vos élus examinent le budget de l'année passée et valide... ou pas... et plébiscite... ou pas... le budget prévisionnel pour l'année à venir présenté par le Maire et la majorité en place.

C'est, de notre point de vue, la séance du Conseil Municipal la plus importante de l'année.

Le Maire dévoile, lors d'une première séance, les prévisions budgétaires pour notre ville lors d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) (travaux, grands projets, recettes et dépenses envisagés). Puis, lors de la séance d'après, viennent les votes des comptes de la commune.

Les 2 autres groupes d'opposition se plaisent à répéter en boucle depuis des années que "l'humain" n'a jamais sa place dans les projets de la majorité, ce qui s'explique peut-être par le coût de milliers d'euros engendré par les mesures sociales associées.

Mais, restons objectifs... et réalistes... qui a-t'il d'humain dans une guerre de chiffres ?

André HOULLE, Patricia MIHELIC,
Groupe Nouvelle Opposition